

uasf.info

Le Trait d'union

Éditorial de M. l'Ambassadeur de Dardel

Chers compatriotes,
Chers amis de la Suisse,

Une année s'est achevée sans que ne se soit apaisé l'orage des incertitudes économiques et financières. Les grains succèdent aux bourrasques, nous sommes tous chahutés à un titre ou un autre. Il est bon, dans ces circonstances, de se fier aux repères qui balisent nos échanges humains. Il est certain que le monde associatif offre à ce titre un cadre propice aux ressourcements, aux sentiments rassurants de la permanence d'une certaine chaleur humaine, de valeurs partagées. C'est dans cet esprit que je veux rendre hommage à l'Union des Associations Suisses de France, ainsi qu'à chacune de ses composantes.

Suisses de naissance, d'adoption ou de cœur, Français amis qui nous côtoyez au sein d'amicales et d'associations attachées au lien avec la Confédération, soyez remerciés de votre engagement dans tous les rapprochements que permet l'UASF. Arrivé depuis peu dans mon nouveau poste, je me réjouis de vous rencontrer nombreux au fil de mes déplacements à travers la France. La Suisse débute l'année avec un gouvernement remanié. Un nouveau chef du Département fédéral des Affaires étrangères, le Conseiller fédéral Didier Burckhalter, a repris la barre de notre diplomatie des mains de la Présidente Micheline Calmy-Rey.

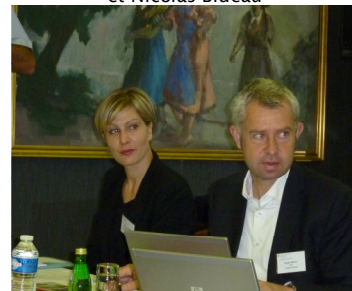
N° 16

Mercredi 11 janvier 2012

*Pactualité
régionale
nationale*

*internationale
des associations*

Marseille le 15 oct - Ariane Rustichelli
et Nicolas Bideau



Villers le Lac 29 octobre



Paris le 19 novembre - L'assemblée
des présidents (1^{ère} partie)



Strasbourg le 5 décembre -
Fondue au Village Suisse



La France, pour sa part, s'apprête à vivre intensément une nouvelle période électorale. Chaque élection captive l'attention et détourne d'autres sujets. Pourtant, après chaque verdict démocratique, c'est à la trame quotidienne des actions et des relations que les dirigeants doivent contribuer, en embrassant du regard l'ensemble des pièces de la machinerie complexe du pays et de ses partenaires. Or, en ce qui concerne la relation bilatérale franco-suisse, il est certain qu'elle est particulièrement dense, variée et féconde. Les aléas de tel ou tel dossier difficile ne peuvent détourner de la hauteur de vues que commande notre proximité, aussi riche d'histoire qu'elle demeure prometteuse. Car s'il est bien connu que la France est un géant des relations internationales, la Suisse est également un partenaire de poids dans de nombreux domaines : économie et finances, certes, mais aussi sciences et recherche, innovations et technologies de pointe.

2012, n'en doutons pas, se déroulera au même rythme rapide que ces dernières années, marquées par une accélération des changements, des adaptations et aussi, à certains égards, des déséquilibres. Elle sera donc passionnante, sans doute parfois surprenante, sûrement différente. De quoi animer avec toujours plus de vigueur les échanges et débats au sein des Associations Suisses de France, à qui je souhaite une très bonne nouvelle année.

Jean-Jacques de Dardel

Ambassadeur de Suisse en France

UASF Le mot du Président

Tout d'abord, permettez moi de vous souhaiter, en mon nom et au nom de tout le Comité UASF, des vœux de bonne année, de bonne santé pour vous et vos proches.

Après cette année électorale riche en évènements, suspense et ... un seul changement de Conseiller Fédéral, le cours des évènements va reprendre, avec les différents dossiers à faire avancer.

Nous retrouverons à Berne lors de la séance de printemps du CSE certains Conseillers Nationaux ou aux Etats, réélus (Carlo SOMMARUGA, Filippo LOMBARDI, Antonio HODGERS, Hans KAUFMANN, Christa MARKWALDER) et nous poursuivrons le travail avec l'intergroupe parlementaire.

J'ai eu le plaisir de participer à différentes rencontres organisées par les Consuls Généraux et je forme le vœu que les Présidents d'associations puissent s'appuyer sur des Comités plein de dynamisme afin que nos compatriotes suisses se retrouvent dans des amicales, sociétés, clubs, en tous points du territoire.

Je vous convie bien sûr au Congrès de l'UASF qui se tiendra à Clermont-Ferrand du vendredi 27 au dimanche 29 avril, avec un post-congrès le lundi 30 avril.

A très bientôt donc et encore « Bonne Année »

Réunion des Présidents dans les circonscriptions consulaires

Les Consulats Généraux réunissent périodiquement les Présidents de toutes les associations suisses de leur circonscription. Ces réunions permettent d'une part de faire un point sur les affaires consulaires et les actions de chaque circonscription, d'autre part de rencontrer des Présidents des différentes associations, adhérentes ou non à l'UASF.

Un grand merci à M. Jean-François Lichtenstern (présent à Paris et Villers le Lac) dont vous trouverez ci-après un extrait de son intervention qui intéressera tous les Présidents. Ariane Rustichelli, présente à Marseille, Paris et Villers le Lac nous encourage à nous inscrire sur SwissCommunity, aussi bien en tant que personne physique qu'en tant qu'association.

Marseille le 15 octobre

Comme chaque année, une réunion entre les présidents des associations suisses de l'arrondissement consulaire et les consuls honoraires s'est tenue à Marseille sous la présidence du Consul général François Mayor. Tout d'abord la veille, nous avons eu une sympathique soirée à la résidence ce qui a permis de mieux se connaître.

Parmi les invités venus de Suisse, nous avons pu compter sur la présence du nouveau Directeur de Présence suisse, Monsieur Nicolas Bideau, qui est chargé de défendre, entre autre, l'image de la Suisse à l'étranger. Plusieurs scénarios sont en cours avec des projets spécialement destinés à la France.

Villers le Lac le 29 octobre

Pascal Germann, président de l'association de Morteau et délégué au Conseil des Suisses de l'Etranger, a mis sur pied, avec le précieux appui de M. le Consul Général de Lyon Michel Faillataz, cette réunion des présidents de la Bourgogne et Franche-Comté. Nous avons aussi fait la connaissance de M. Dominique Andrey, nouveau consul honoraire à Besançon. Un grand merci à Pascal et à son comité pour cette initiative qui a permis des échanges fournis. La journée s'est poursuivie par un repas sur le bateau, jusqu'aux Brenets et le Saut du Doubs, sous un magnifique soleil.

Paris le 15 novembre

M. le Ministre Alain Gaschen a présidé la réunion de la circonscription de Paris, en l'absence de M. l'Ambassadeur de Dardel, retenu à l'étranger. Une forte participation des Présidents, avec de très bons échanges. M. Alain Gaschen a fait un tour d'horizon des dossiers en cours et M. Denis Charrière – chef du service culture à l'Ambassade- a présenté les offres et ressources dans le domaine de la culture. Mme Mastantuoni de l'OSE a fait en particulier une présentation de l'initiative parlementaire intitulée « Pour une loi sur les Suisses de l'étranger », élaborée par le Conseiller aux Etats Filippo Lombardi.

Strasbourg le 5 décembre

M. le Consul général Beat Kaser réunira les présidents et les consuls de sa circonscription, au printemps. Mais la Suisse étant l'invitée d'honneur du Marché de Noël de Strasbourg, le « Village Suisse », à l'initiative du Consul Général, a accueilli plusieurs Présidents et compatriotes qui n'ont pas hésité à faire le voyage pour une excellente fondue.



Marseille : Repas à la résidence



Paris – L'assemblée des présidents
(2ème partie)



Villers le lac – En bateau vers le Saut du Doubs
sous la direction de Pascal

Extraits de l'intervention de M. Jean-François Lichtenstern Délégué du DFAE aux relations avec les Suisses de l'étranger

Rédaction : services de l'Ambassade

M. Lichtenstern salue les participants et remercie de l'invitation à cette journée en adressant les salutations du directeur de la Direction consulaire à Berne, M. Gerhard Brügger.

M. Lichtenstern commence sa présentation en soulignant l'importance des liens avec la colonie suisse à l'étranger et informe sur la création d'une direction consulaire à Berne et sa nomination en tant que délégué du DFAE aux relations avec les Suisses de l'étranger. Cette nouvelle structure est en place depuis avril dernier.

Son nouvel engagement inclut la responsabilité de la division « Relations avec les Suisses de l'étranger » qui a pour objectif l'amélioration, la professionnalisation des prestations en faveur des Suisses et des Suissesses séjournant à l'étranger et la défense de leurs intérêts dans le contexte général de la défense des intérêts de la Confédération.

Il cite son rôle de coordinateur au sein du DFAE concernant les dossiers touchant aux Suisses de l'étranger. Il est, avec son unité, l'interlocuteur privilégié des administrations. Par exemple : coopération avec l'Office fédéral de la culture dans le domaine des écoles suisses à l'étranger, groupe de travail de la Chancellerie fédérale sur l'e-voting où il est associé ; il a présidé un groupe de travail interdépartemental sur la question de savoir s'il est opportun d'élaborer une loi sur les Suisses de l'étranger.

Il informe sur l'avancement du projet e-voting pour les Suisses de l'étranger en soulignant que déjà treize Cantons offrent aujourd'hui la possibilité de voter par ce biais et que quatre d'entre eux ont été autorisés à user du vote en ligne lors des élections du Conseil national du 23 octobre dernier. Il estime qu'une majorité des Suisses de l'étranger usant leurs droits politiques devraient être en mesure de voter de cette façon d'ici 2015.

Dans le futur, l'exercice actif des droits politiques lors d'une votation ou d'une élection vaudra comme renouvellement de l'inscription au registre des électeurs. Il encourage les Suisses vivant à l'étranger de s'inscrire aux registres des électeurs et faire usage de leurs droits politiques.

Le Conseiller aux Etats Filippo Lombardi a déposé, lors de la session d'été des chambres fédérales, une initiative parlementaire intitulée « Pour une loi sur les Suisses de l'étranger ». Mme Mastantuoni, de l'OSE, abordera cette question en détails.

À cet égard, il n'oublie pas de mentionner l'étroite et excellente collaboration avec l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE).

Il mentionne l'idée du regroupement des compétences concernant les Suisses de l'étranger en un seul Département. Il touche ici à la notion de guichet unique, cette idée qui vise à ce qu'un seul Département règle de façon prioritaire les affaires des Suisses de l'étranger.

Également, ses services sont en négociation avec l'Office fédéral des migrations (OFM, DFJP) pour le transfert du dossier « Conseil à l'émigration » auprès de la Direction consulaire du DFAE.

Il représente depuis peu la Confédération au sein de la société coopérative Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger. Cette assurance risque repose sur le principe de la solidarité et est garantie et surveillée par la Confédération.

Son unité dispose également de fonds qui peuvent être mis à disposition, sous certaines conditions, aux sociétés de bienfaisance qui en font la demande. Les sociétés de bienfaisances de Lille, du Havre, de Paris, de Marseille et de Bretagne ont pu bénéficier de cette possibilité.

La Revue Suisse éditée par l'Organisation des Suisses de l'étranger, sur mandat du DFAE, paraît en ligne et sous forme imprimée. Cette année, il a été possible de financer 5 numéros, ce qui sera à nouveau le cas en 2012.

M. Lichtenstern appelle à la coopération des participants en demandant de rappeler constamment aux compatriotes de signaler tous leurs changements d'adresse postale ou électronique à la représentation auprès de laquelle ils sont immatriculés. Ses services s'occupent également du discours de la Fête nationale que prononce la présidence de la Confédération. Il sera, dans le futur, mis à disposition des différentes associations suisses à l'étranger dans des meilleurs délais.

M. Lichtenstern conclut sa présentation en mentionnant les différentes brochures et mémentos concernant les Suisses de l'étranger qui sont téléchargeables à l'adresse www.eda.admin.ch et l'ouverture cette année de la « Helpline DFAE, 0041 800 24 7 365 » qui fait office de guichet unique pour toute question ayant trait aux services consulaires. Cette helpline sera bientôt atteignable 24h/24, 7jours/7 et 365 jours par an ; chacun peut s'y adresser, en tenant toutefois compte du fait que les Représentations suisses à l'étranger sont les premiers interlocuteurs des compatriotes qui y sont immatriculés.

Le texte complet de l'intervention de M. Lichtenstern est disponible auprès de JM Begey

Congrès de l'UASF Clermont

L'Union Helvétique de Clermont-Ferrand fêtera son centenaire en 2012 et l'UASF est très honorée de partager ce moment historique en organisant du 27 au 30 avril le 54ème Congrès national dans cette région presque au centre de la France, donc proche de tous.

Après les rencontres techniques du vendredi après-midi, le samedi sera consacré à l'Assemblée Générale, suivie des interventions officielles du Président de l'Organisation des Suisses de l'Etranger puis du Chef du service des Suisses de l'Etranger au DFAE. Enfin, Monsieur l'Ambassadeur Jean-Jacques de Dardel nous fera l'honneur de clôturer la matinée.

L'après-midi, la table ronde sera consacrée à un thème qui est cher à l'Auvergne et à beaucoup de cantons suisses : « La moyenne montagne ». Des intervenants de nos deux pays mettront en évidence l'identité de ces contrées, les raisons d'y vivre et l'intérêt de conserver ces territoires.

L'équipe organisatrice, sous la présidence de François Bodmer, met tout en œuvre afin que votre séjour soit le plus agréable possible.

Vous trouverez ci-joint le bulletin d'inscription que vous pourrez photocopier pour vos amis, ainsi que le bordereau d'hébergement (réservations assurées par l'Office du Tourisme). Ces deux documents seront téléchargeables à partir du site www.uasf.info.

Les informations statutaires (ordre du jour de l'AG, pouvoir, etc) vous seront envoyées en temps utile, par courrier.

A très bientôt à Clermont-Ferrand et nous serons très heureux de vous retrouver nombreux.

Conseil des Suisses de l'Etranger : séance de printemps BERNE

La séance de printemps se déroulera à Berne le samedi 24 mars. Vos délégués au CSE seront présents. Dès que j'aurai connaissance des différents thèmes à l'ordre du jour, je vous enverrai un mail.

Message aux présidents : n'oubliez pas de regarder périodiquement votre boîte email !!

Congrès des Suisses de l'Etranger LAUSANNE

90e Congrès du 17 au 19 août 2012

Mobilité et innovation : la Suisse à l'heure des défis internationaux

Au-delà des paysages de montagne, du chocolat, des montres ou de la place bancaire, la Suisse se caractérise par son innovation, un niveau de recherche mondialement reconnu et une très haute qualité de sa formation. Mais ces domaines nécessitent

d'acquérir des connaissances et de tisser des réseaux au niveau international. La mobilité est donc en ce sens, l'avenir de notre pays. La Suisse contemporaine, à mille lieues des poncifs, génère un capital de sympathie et de confiance qui s'avère primordial lorsque notre pays est attaqué sur la scène internationale. Mais ça lui permet aussi d'assurer la croissance de son économie, de nouer des liens au niveau mondial et de jouer un rôle actif sur la scène internationale. La libre circulation du savoir et la mise en place d'une politique migratoire sont les deux préalables pour affronter les deux défis du futur.

Du 17 au 19 août 2012, les participants au 90e Congrès des Suisses de l'étranger se réuniront à Lausanne au Palais de Beaulieu, afin d'aborder les grands défis auxquels la Suisse est confrontée, à savoir : la mobilité internationale et la globalisation du savoir comme élément de croissance de notre pays.

Le Congrès des Suisses de l'étranger est l'occasion pour les membres de notre diaspora de faire entendre leur voix en Suisse et apporter un regard « extérieur » quoique très suisse, sur des thèmes de société et d'actualité touchant notre pays.

La réunion annuelle des membres de la « Cinquième Suisse », qui réunit chaque année plusieurs centaines de nos concitoyens de l'étranger, débute traditionnellement le vendredi par la séance d'été du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE), l'organe politique de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE). Le samedi est lui dévolu à l'assemblée plénière qui se consacre entièrement au thème du congrès. Enfin, la journée du dimanche est l'occasion de découvrir la ville et région hôte.



Contactez de futurs membres pour vos associations...

En se connectant, en s'inscrivant sur [Swisscommunity](http://Swisscommunity.org).

6ème Prix Senghor de la création littéraire

Lors des délibérations le Jury a décidé, au 4^e tour de scrutin, d'attribuer le VI^{ème} « **Prix Senghor de la création littéraire** » par sept voix contre deux à Douna LOUP, écrivain suisse romand, pour *L'Embrasure*, éd. Mercure de France.

Distinguer et promouvoir des écrivains d'expression française débutants qui ont réussi à créer, en utilisant la langue qu'ils ont en partage, « des œuvres de Beauté », rythmées de leur vie propre, chargées d'humanité, expressives d'un langage neuf et d'harmonies originales : en se fixant un tel objectif, le « **Prix Senghor de la création littéraire** » souhaite rendre hommage au « poète-président » sénégalais et à son œuvre.

TRAIT D'UNION : la parole est à vous

Vous avez des projets d'articles, des contributions ? Ecrivez-nous....

Ont participé à ce numéro : Marie-Brigitte Schor-Golaz, Pascal Germann, Françoise Millet-Leroux, Claude Andrey, Mark Thüer, Josette Bingelli, les Consuls Généraux, Jean-Michel Begey.

Le Trait d'Union a été créé le 6 Novembre 2006 par Serge Lemeslif. Nous sommes au n°16.